

DU 2 AU 26 MAI
VOTEZ



REFORME DU COLLÈGE : ABROGATION !
CGT EDUC'ACTION SNALC SNEP-FSU SNES-FSU SNETAA-FO
SNFOLC SUD EDUCATION

Elections

- CA nationale
- CA académique
- Bureaux SNES 67 et SNES 68

DU 2 AU 26 MAI

Renouvellement des instances du SNES

Organisation des votes



Ces élections ont lieu tous les deux ans.
Elles s'intègrent dans le fonctionnement démocratique
de votre syndicat. Elles ont pour but :

- Le renouvellement de la CA (Commission Administrative) nationale du Snes,
- Le renouvellement de la CA académique du Snes,
- Le renouvellement du bureau départemental (67 ou 68)

Nous invitons tous les adhérents du SNES à jour de leur cotisation 2015-2016 (cotisation parvenue à la section académique le 26 mai au plus tard) à participer à ces élections.

Pour le vote national, les listes en présence et les déclarations d'orientation des courants de pensée ont été envoyées à chaque adhérent avec la dernière US. Le bulletin de vote se trouve dans ce Strasbourg-Snes.

Pour le vote académique et le vote départemental, les listes en présence se trouvent dans ce numéro spécial ainsi que le bulletin de vote et les enveloppes à utiliser.

Date limite
d'envoi de votre vote
au SNES de Strasbourg

**Le 26 mai
2016**



Attention!

Il y a 4 votes pour un même bulletin
imprimé recto/verso :

- **Au recto** : un premier vote pour le renouvellement de la CA académique et un deuxième vote pour le renouvellement de votre bureau départemental (67 ou 68)
- **Au verso** : un double vote national : vote pour l'orientation nationale (choisir une des quatre listes en présence) et choix des secrétaires de votre catégorie (secrétaires de la liste de votre choix).

Mode d'emploi

- Entourez vos choix d'un trait bien apparent, au recto et au verso du bulletin de vote.
- Insérez le bulletin dans l'enveloppe vierge de couleur bleue ou beige ci-jointe.
- Placez cette enveloppe vierge dans la deuxième enveloppe imprimée, dûment complétée et signée.
- Donnez votre double enveloppe signée et fermée au délégué Snes de votre établissement si le vote est organisé sur place. N'oubliez pas de signer la liste d'émargement.

Nous encourageons les S1 ayant 5 syndiqués ou plus à organiser ce vote dans leur établissement, conformément à la circulaire qu'ils vont recevoir. Si le vote n'est pas organisé dans votre établissement, envoyez votre double enveloppe directement au Snes à Strasbourg (13a, boulevard Wilson, 67000 Strasbourg). ■

... aux orties, les vieilles outres!

Ce numéro sera une fois encore consacré aux élections internes. Vous verrez que le renouvellement des instances sera ouvert, puisque les membres du Secrétariat sortant ont décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat à la CA. C'est une nouvelle équipe qui prendra le relais.

Ils n'auront pas choisi de «*quitter le navire*», mais de mettre fin, par leur départ du S3, à une contestation permanente partant du sein même du Courant UA. «*La démocratie*», disait un soir Jean-Pierre Vernant, «*c'est quand on s'engueule mais qu'on ne se dispute pas*». L'engueulade ayant laissé place à l'injure, il vaut mieux laisser place aux compétiteurs que céder à la tentation de les éliminer des listes, fût-on en désaccord total avec leur ligne et leurs méthodes. On peut s'étonner de tels conflits alors que la gravité de l'heure nécessiterait l'unité des forces syndicales. C'est déplorable, mais ce n'est pas incompréhensible.

Notre Ecole, notre société, traversent une période difficile et prometteuse: un monde ancien meurt, un autre peine à naître, la figure du monde change, en ce sens, c'est une période révolutionnaire. Nous dénonçons trop souvent la «*casse*» de la société, de l'école et c'est une erreur, car nul ne peut faire naître un monde nouveau sans «*casser*» le vieux. Le vin nouveau a coulé: aux orties, les vieilles outres!

La bourgeoisie est restée la classe révolutionnaire que disait Marx. La loi El Khomri, en inversant la hiérarchie du contrat et de la loi, donne forme à une conception nouvelle du travail mondialisé, «*mobilité*» pour les travailleurs qui peuvent se vendre, «*précarité*» pour ceux qui doivent se vendre... La Réforme du Collège renoue avec le mythe de la Communale égale pour tous, mais cède en sous-main la culture avec l'éducation aux ambitions individuelles et au marché.

Vraies révolutions, destructions créatrices de nouveautés dont nous ne voulons pas, travail et éducation mesurée aux valeurs pécuniaires... Aux utopies de l'avenir succèdent ces nouveautés de mauvais aloi.

Pour les mettre en échec, il ne suffit pas de vouloir leur échec, il faut nous libérer des «*spectres du passé*» qui hantent nos manières de penser. «*La tradition des générations mortes*» écrivait Marx dans le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, «*pèse de tout son poids sur le cerveau des vivants*». Faute d'imaginer un avenir, nous avons trop souvent pour refuge une «*rhétorique qui dépasse le contenu*» de notre projet, apologie verbale et gesticulatoire de modèles caducs. Pour une vraie révolution, il faudra que «*le contenu dépasse la rhétorique*», un imaginaire social qui ne soit pas réaction, des formes de solidarité devenues vitales et pour cela, crédibles... Travail de «*taupe*» plutôt que dépense de force gesticulatoire, même si cette dernière est plus visible ...

Voici en deux mots le point de nos désaccords, de nos divisions, de nos conflits internes.

«*Faute de savoir ce qu'il faut faire*», écrivait le Maréchal de Saxe en parlant des militaires de son temps, «*ils font ce qu'ils savent faire, et échouent bien souvent*». Le syndicaliste n'est pas à l'abri de ce travers. Il sait appeler à la grève, manifester, écrire des motions, et même inventer le barbecue revendicatif. Sans parler des services rendus. Tout cela est utile et fait, paraît-il, qu'il va sur ses deux jambes sans faiblir du genou.

Mais si ces pratiques sont au service d'une imagination sociale sclérosée, si l'offensive est une réaction de défense contre le neuf, Matamore se sera fait syndicaliste et nous n'irons pas loin.

Le Snés et la FSU ne sont pas les plus mal placées des organisations syndicales qui tentent de relever ce défi de l'avenir. Elles ont donné l'exemple de cette forte vitalité. Nous continuons et nous continuerons d'y croire, d'y militer, malgré les péripéties locales, et nous restons certains que, l'effort en valant la peine, la raison l'emportera et avec elle l'utopie.



"...que le contenu dépasse la rhétorique."

Philippe Lochu

La démocratie au SNES

L'expression démocratique repose, au Snes, sur l'élection par les syndiqués de trois instances, le Bureau départemental, les CA (pour « commission administrative ») académique et nationale.

Au sein de ces instances sont élus un Bureau, académique ou national, un Secrétariat, départemental, académique ou national. Tous les deux ans, à partir de 2018 tous les trois ans, se réunit un Congrès.

Les élections se font par scrutin de liste correspondant aux « courants de pensée » ou « tendances » actifs dans le syndicat: Unité et Action, Ecole Emancipée, Emancipation et URIS.

Un militant en charge d'un mandat exécutif doit conserver une activité professionnelle

Le Congrès, les CA, les Bureaux sont des organes délibératifs qui décident des orientations du syndicat, ses « mandats », à long terme en Congrès, à moyen ou court terme en CA ou en Bureau. Les membres des CA et des Bureaux sont élus proportionnellement au nombre de voix obtenues par leur liste. Le Secrétariat est un organe exécutif qui conduit l'action syndicale entre deux réunions des instances délibératives, mais qui a une capacité d'initiative dans l'exécution de ses mandats. Ses membres sont désignés au sein



du courant majoritaire, mais il peut comporter des élus minoritaires. Le Secrétariat académique de la CA de Strasbourg, à majorité UA, intègre depuis 1992 des membres de l'Ecole Emancipée.

A quelque niveau que ce soit, un militant en charge d'un mandat exécutif doit conserver une activité professionnelle; en règle générale, une décharge syndicale pour un responsable académique ne peut excéder un demi service. En pratique, c'est souvent bien moins... Une règle non écrite veut qu'un mandat syndical ne soit pas compatible avec un mandat politique supérieur au mandat municipal, ni avec une candidature à des élections politiques de même niveau.

Ces deux règles visent à prévenir la bureaucratisation du syndicat et l'arrimage politique des décisions syndicales.

L'usage veut encore que, lorsqu'une décision de niveau national, intéressant toute la profession, est à prendre, le syndicat consulte directement les personnels. Cela a plusieurs fois été le cas dans les périodes récentes.

Une règle non écrite veut qu'un mandat syndical ne soit pas compatible avec un mandat politique supérieur au mandat municipal

L'existence des « courants de pensée » est souvent mal comprise au sein du syndicat. C'est un héritage historique du mouvement syndical. Le débat démocratique peut s'organiser, au sein d'un syndicat (comme d'un parti), soit entre une direction et les adhérents inorganisés, soit entre des

adhérents organisés en courants ou tendances.

La chance de faire exister un pluralisme est plus grande lorsqu'il peut se manifester collectivement qu'individuellement. On peut brocarder les

querelles de tendances, mais comment éviter autrement le monolithisme bureaucratique? La question reste ouverte. A noter que le principe de regroupement des « courants de pensée » n'est, en principe et en fait, pas l'appartenance politique.

Contrairement à une représentation trop répandue, le débat ne porte pas que sur des arguties. Chaque tendance incarne une représentation de l'Ecole, de la Société, des stratégies syndicales, irréductibles aux autres sous certains rapports. Il suffit de lire les textes pour s'en assurer. Ce qui ne les empêche pas de coopérer efficacement à une fin commune, la transformation de l'Ecole et de la Société pour le bénéfice de tous.

On peut brocarder les querelles de tendances, mais comment éviter autrement le monolithisme bureaucratique?

APPEL A VOTER POUR LA LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

Pour un syndicalisme rassemblé, efficace, offensif et porteur d'espoirs!

Chacun de nous mesure la gravité des attaques que subissent l'Ecole et la Société : **la réforme régressive du collège après celle du lycée** et les attaques contre le Code du Travail, la remise en question du statut de la fonction publique, le management brutal et la précarité comme mode de gestion des personnels, la déflation salariale pour le public comme pour le privé, la destruction des systèmes de protection sociale et de retraite, forment l'horizon de l'action gouvernementale...

Cependant, **le mouvement social en cours apporte aussi des raisons d'espérer plus fortes que jamais** : la résistance de plus en plus marquée que les chômeurs, les salariés et les citoyens opposent à ces politiques qui les brutalisent s'exprime aujourd'hui de manière visible au travers de toute une série de luttes. Ainsi la lutte, que le SNES-FSU conduit depuis un an pour l'abrogation de « *collège 2016* » et pour une réforme fondée sur l'exigence, le respect des disciplines, la volonté d'une école émancipatrice pour tous, démontre que rien n'est joué. **Collège 2016 ne doit pas s'appliquer, ni aujourd'hui, ni à la rentrée!** Une autre histoire est possible, à l'Ecole et dans la Société.

Le mouvement syndical a un rôle important à jouer dans cette histoire qu'il devient possible d'écrire : maintenir et reconstituer des solidarités, des ambitions collectives, contre la montée de l'individualisme, la généralisation de la concurrence entre les individus, le système



Jean-Louis Hamm et Elise Peter au congrès académique de Mulhouse

scolaire qui découle de ces fins. Mais il est aujourd'hui nécessaire de donner **du souffle à l'action collective**. C'est ce que nous voulons porter avec une **équipe engagée, qui a l'ambition d'écouter, d'animer et de rassembler les collègues** tant dans la défense de nos statuts, de nos salaires, de nos conditions de travail que pour travailler en commun à faire progresser le service public d'éducation vers plus de qualité et d'égalité.

Nous voulons une Ecole où la justice sociale se conjugue avec **une ambition élevée pour les enseignements donnés**. Nous voulons un métier dont les conditions de travail et de rémunération ne soient pas sacrifiées à un appauvrissement calculé de l'Etat. Nous voulons des politiques sociales qui ne sacrifient

pas la santé et les retraites à l'enrichissement des rentiers... La réalisation de ces objectifs **passé aussi par des engagements syndicaux militants** : en participant à l'élaboration collective d'une réflexion syndicale, en contribuant aux débats critiques sur les enjeux scolaires, professionnels et sociaux des politiques actuelles, en s'impliquant dans l'animation de l'action collective.

Le courant de pensée Unité et Action et sans tendance vous appelle à voter massivement pour **notre liste commune en vue d'animer, dans notre académie, avec le SNES, l'action pour une Ecole plus juste, un métier plus respecté, une société plus solidaire.** ■

Pour un syndicalisme rassemblé, efficace, offensif et porteur d'espoirs!

*Elise Peter
et Jean-Louis Hamm*

**Votez
pour notre liste
UA et sans
tendance!**

APPEL A VOTER POUR LA LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Reprendre l'initiative pour un SNES-FSU combatif et démocratique

Le renouvellement de nos instances arrive à un moment charnière pour le SNES-FSU et le syndicalisme en général : saurons-nous faire face à un gouvernement décidé à appliquer le programme du MEDEF ? Saurons-nous construire les mobilisations nécessaires pour le faire reculer ? Pour l'École Émancipée, il est nécessaire de passer à l'action et de construire une riposte syndicale aux attaques du gouvernement.

Face à un gouvernement aux ordres,...

Le gouvernement est à l'offensive et campe sur une ligne dure : état d'urgence et répression du mouvement social (criminalisation de l'action syndicale, violences policières à l'encontre de jeunes manifestants) ; casse du droit du travail avec le projet de loi El Khomri (licenciements facilités, accords d'entreprise pour décider des salaires, des congés ou de la durée de travail,...) ; réforme du collège qui fait suite à celle du lycée et de la réforme des statuts... De plus, le mépris social est de mise lorsque le gouvernement propose un dégel du point d'indice dérisoire (+ 0,6 en juillet et + 0,6 en mars), qui ne permet pas de compenser les pertes financières subies.

C'est toute une logique libérale et antisociale qui est à l'œuvre. Dans le cadre du dogme de la réduction des dépenses de l'État (en tout cas des dépenses sociales...), elle a pour effet de fragiliser les salariés (financièrement et face à leur hiérarchie), et d'affaiblir les solidarités et les moyens de contestation.

... Accompagnement ou transformation sociale ?

Ces dernières années, le courant majoritaire a préféré mettre en avant les « avancées » des projets du gouvernement, tâchant de négocier et d'améliorer des mesures qu'il trouvait pourtant insatisfaisantes. Le SNES n'a ainsi pas été en mesure de mobiliser contre l'accroissement de la charge de travail et le renforcement du pouvoir des chefs d'établissements contenus dans la réforme des statuts. Il n'a pas non plus su coordonner et amplifier les luttes dans l'éducation prioritaire.

Pour l'École Émancipée, le SNES-FSU doit cesser de se bercer d'illusions sur les vertus du « dialogue social » pour infléchir la politique de ce gouvernement. Sur ce dernier le doute n'est plus permis : ses coups de force portent partout la régression. Un changement de politique ne viendra pas sans construire des mobilisations sociales de grande ampleur. Il ne viendra pas sans construire un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Pour un syndicalisme de lutte

C'est le sens que l'École Émancipée donne à son engagement syndical : combattre un projet politique mortifère pour toute la société. Les attaques que subit le second degré, et notamment le collège, font ainsi partie d'un ensemble cohérent qui instaure une école de la relégation, renforçant une société inégalitaire. C'est l'inverse que nous voulons : une école de la réussite

**Reprenez
l'initiative :
votez
et faites voter
pour la liste
École
Émancipée !**

pour tous, coopérative, solidaire et laïque, qui ne soit pas soumise aux lois du marché. Cette école ne se fera pas sans des personnels formés, rémunérés à la hauteur de leur qualification, en nombre suffisant pour pouvoir abaisser les effectifs par classe. Cette école ne se fera pas davantage sans mettre fin à la précarité d'un nombre important de personnels, ni sans mettre fin à l'autoritarisme de nombreux chefs d'établissements.

Pour y parvenir, nous devons être moteur des luttes, les impulser, afin de construire le rapport de force nécessaire. Pour l'École Émancipée, le SNES-FSU doit se faire ainsi l'outil de ces luttes et le vecteur de leur généralisation.

Notre organisation doit donc savoir se garder des querelles secondaires et ne pas perdre de vue que l'action syndicale et la présence aux côtés des syndiqués et des personnels sont l'enjeu principal. Nous devons, tant au SNES national qu'au SNES académique et dans les départements, nous retrouver tous ensemble, sans exclusives, autour de ces fondamentaux. ■

Bernard Anclin, Marjolaine Bautz de Luze, Myriam Benedetti, Marc Bolzer, Sylvie Cado, Caroline Delavière, Gauvain End, Erik Garel, Aurélie Meyer, Geneviève Rudloff, Nicolas Springer, Annie Wyss.

APPEL A VOTER POUR LA LISTE UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Après les 450 000 manifestants du 9 mars, les manifestations de dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants le 17 mars, il est clair qu'un mouvement de fond se prépare.

Le 17 mars au soir, par un communiqué, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires, et l'UNEF, FIDL, UNL ont confirmé leur appel au 31 mars, pour le retrait du projet de loi El Khomri.

La journée de grève et de manifestation du 31 mars a été puissante et massive.

Les travailleurs, les jeunes veulent le retrait du projet de loi El Khomri. Mais le gouvernement Hollande Valls persiste et a fait adopter le projet de loi lors du conseil des ministres du 24 mars. Comme l'a déclaré un congrès académique du SNES *« les modifications... (Déplafonnement des indemnités de licenciement, clarification des motifs de licenciement...) laissent intact le noyau de la loi qui, en inversant la hiérarchie de normes, fait exploser les protections conquises par les salariés en terme de durée du travail, de rémunération, de congés... c'est pourquoi le congrès réaffirme sa demande du retrait du projet de loi. »*

Le projet de création d'un CPA (compte personnel d'activités), disposition majeure du projet El Khomri, suscite plus que de *« légitimes inquiétudes »*. Un autre congrès académique du SNES rappelle *« que l'essentiel des acquis actuels d'un salarié découle de l'emploi qu'il occupe : la sécurité de l'emploi dont jouissent*

les fonctionnaires est liée au statut de la fonction publique, les horaires de travail sont reliés aux conventions collectives et au code du travail. ...Sous couvert de *« sécurité sociale professionnelle »* ou de *« droits transférables et rechargeables »*, il s'agit en fait, via le CPA d'une individualisation des droits qui menace toutes les garanties collectives, y compris la sécurité sociale... Le projet de loi El Khomri est un texte cohérent. Chacun de ses aspects procède de la même logique : l'individualisation des droits conduisant à la liquidation des droits collectifs. Attaché à la défense des droits collectifs des salariés inscrits dans le Code du travail et le statut des fonctionnaires, le congrès du SNES... condamne l'individualisation des droits. Il exige le retrait pur et simple du projet de loi El Khomri, il demande le retrait du projet gouvernemental de CPA. Oui, ce projet doit être retiré, il n'est ni amendable, ni négociable.

Code du travail, CPA, PPCR signé par la FSU, réforme du collège, réforme du travail, tout est lié. Dans chaque réforme s'exprime la même volonté de s'en prendre aux droits des salariés et de briser leur statut, leur garanties collectives. Face à l'acharnement du gouvernement y a-t-il une autre réponse possible que la grève jusqu'au retrait du projet de loi ?



La délégation strasbourgeoise dans l'action à Grenoble!

**Votez pour la liste
Unité,
Revendications,
Indépendance
Syndicale (URIS)**

Pour tout contact :
fabrice.monnot@laposte.net

Renouvellement de la CA académique du SNES

LISTE UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE

1. PETER Elise	Certifiée Lettres classiques	Collège Charles Péguy	Wittelsheim
2. HAMM Jean Louis	Agrégé Lettres modernes	Collège les 7 arpents	Souffelweyersheim
3. CHARRET Séverine	Certifiée Hist/Géo	Collège Lezay-Marnésia	Strasbourg
4. SIGRIST Arnaud	Certifié SES	Lycée Camille See	Colmar
5. SIMEONI Marie	Certifiée Hist/Géo	Collège François Villon	Mulhouse
6. HERNANDO-MULLER Amélie	Agrégée Let. class	Collège les 7 arpents	Souffelweyersheim
7. ASSAL Alain	Agrégé Physique-chimie	Lycée Bartholdi	Colmar
8. MIEGEVILLE Agnès	Certifiée Hist/Géo	Lycée Schweitzer	Mulhouse
9. MOUSSAVIAN Leïla	CTR1 Lettres modernes	Collège le Ried	Bischheim
10. RUSTERHOLTZ Nicolas	Certifié Arts plastiques	Collège Krafft	Pfastatt
11. ROTOLO Marcello	Certifié Physique-chimie	Collège Jean Mermoz	Wittelsheim
12. DELMAS Sabine	Certifiée Musique	Collège Félix Eboué	Fessenheim
13. EIDEN Françoise	Certifiée SVT	Retraitée	Strasbourg
14. GHERBI Ali	CPE	Lycée Blaise Pascal	Colmar
15. HAFFNER Emmanuelle	CTR1 Espagnol	Collège Jean Macé	Mulhouse
16. DEPOUX Yves	Certifié Hist/Géo	Lycée Louis Armand	Mulhouse
17. KOPP Annette	Agrégée Allemand	Lycée Schweitzer	Mulhouse
18. PETIT Romuald	Certifié Hist/Géo	Collège Charles Péguy	Wittelsheim
19. RICHTER Jean-Luc	Certifié Physique/chimie	Collège J.J Waltz	Marckolsheim
20. BIACHE Christian	Certifié Hist/Géo	Collège L. Pasteur	Strasbourg
21. MAUGIN Charline	Certifiée Lettres classiques	Collège de Rhinau	Rhinau
22. HASSENFORDER Martine	Certifiée Lettres modernes	Collège Victor Hugo	Colmar
23. MULLER Alfred	Agrégé Mathématiques	Retraité	Mulhouse
24. BEQUIGNON Marie-Odile	Certifiée Lettres classiques	Collège Wolf	Mulhouse
25. HERRGOTT Bénédicte	Certifiée SES	Lycée Imbert	Sarre-Union
26. SIMEONI Joseph	Agrégé Hist/Géo	Retraité	Thann
27. TERRIER Janig	Certifiée Lettres modernes	Collège de Villé	Villé
28. DUVINAGE Christian	Certifié Hist/Géo	Retraité	Strasbourg
29. PERRIN Dominique	Certifiée Anglais	Lycée Jean Monnet	Strasbourg
30. MILLET Franck	Certifié Anglais	Collège Bourtzwiller	Mulhouse
31. URBAN Charlotte	Certifiée Lettres modernes	Collège de Villé	Villé
32. MICHEL Nathalie	Certifiée Histoire-géographie	Collège Molière	Colmar
33. MARCHAL Marc	Certifié Technologie	Collège Hector Berlioz	Colmar
34. ALYAFI Jamil	Certifié SVT	Retraité	Mulhouse
35. HANS Joëlle	Certifiée STMS	Lycée Blaise Pascal	Colmar
36. SEEL François	PEGC Maths/sc phys	Collège les 7 arpents	Souffelweyersheim
37. SIGRIST Ursula	Certifiée Lettres modernes	Collège de l'Outre forêt	Soultz/Forêts
38. MICHEL Bruno	Certifié Documentation	Lycée Blaise Pascal	Colmar
39. MEYER Hubert	Certifié Philosophie	Retraité	Munster
40. LYAUTEY Bruno	Certifié Technologie	Collège Jacques Prévert	Wintzenheim
41. CHRIST Simone	Agrégée Anglais	Lycée Kastler	Guebwiller
42. MARIETTE Marcel	Agrégé Mathématiques	Lycée Jean Mermoz	Saint Louis
43. BRUPPACHER Maurice	Certifié Hist/Géo	Retraité	Lutterbach
44. DUPONT Thierry	Certifié Hist/Géo	Retraité	Mulhouse
45. CHATEAUDON Jean- Luc	Agrégé Hist/Géo	Lycée Kastler	Guebwiller

Renouvellement de la CA académique du SNES

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1. ANCLIN Bernard	Certifié SES	Retraité	Strasbourg
2. ATGER Paul-Etienne	Agrégé Philosophie	Lycée H. Meck	Molsheim
3. BAUTZ DE LUZE Marjolaine	CO-Psy	Retraîtée	Mulhouse
4. BENEDETTI Myriam	Certifiée Mathématiques	Lycée H. Meck	Molsheim
5. BLONDEL Delphine	Agrégée Philosophie	Lycée M. Yourcenar	Erstein
6. BOLZER Marc	Certifié Allemand	Collège G. Martelot	Orbey
7. CADO Sylvie	CO-Psy	CIO	Strasbourg
8. CHRISTMANN Marie	Certifiée Arts plastiques	Collège N. Katz	Burnhaupt-Le-Haut
9. CLERJAUD Stéphane	Agrégé Philosophie	Lycée R. Cassin	Strasbourg
10. CUZIN Agnès	Certifiée Mathématiques	Retraîtée	Strasbourg
11. DELAVIERE Caroline	Agrégée SES	Lycée Kléber	Strasbourg
10. END Gauvain	Certifié Histoire-Géographie	Collège L. Arbogast	Mutzig
11. GAREL Eric	Certifié Histoire-Géographie	Lycée J. Monnet	Strasbourg
12. HENRY Estelle	Certifiée Anglais	Collège K&M Krafft	Eckbolsheim
13. KRALL Joanna	Certifiée Lettres Modernes	Clg M. Schongauer	Ostwald
14. LOCHET Marie-Aurore	Certifiée Documentation	Collège G. Martelot	Orbey
15. MACK Philippe	Certifié Lettres modernes	Lycée R. Cassin	Strasbourg
16. MALLICK Bernadette	Certifiée Lettres Modernes	Collège L. Pasteur	Strasbourg
17. MATHIEU Isabelle	Certifiée Lettres Modernes	Clg Les Ménétriers	Ribeauvillé
18. MOGULTAY Annelise	Certifiée STMS	Lycée J. Rostand	Strasbourg
19. MEYER Aurélie	Certifiée SVT	Collège Kennedy	Mulhouse
20. REQUET François	Certifié Documentation	Collège J. Prévert	Wintzenheim
21. RUDLOFF Geneviève	Certifiée Hist/Géo	Lycée J. Rostand	Strasbourg
22. SPRINGER Nicolas	Certifié Anglais	Lycée M. Yourcenar	Erstein
23. VALENTIN Marie-Claire	Agrégée SVT	Lycée Kléber	Strasbourg
24. WERNER Catherine	Certifiée Lettres classiques	Collège L. Arbogast	Mutzig
25. WINE Angéline	Certifiée Hist/Géo	Collège L. Arbogast	Mutzig
26. WYSS Annie	Agrégée Lettres classiques	Lycée J. Rostand	Strasbourg

Renouvellement de la CA académique du SNES et du bureau départemental du Haut-Rhin

LISTE UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

1. MONNOT Fabrice	Certifié Physique	Lycée Lavoisier	Mulhouse
2. MARTIN Angel	Certifié Histoire/Géographie	Lycée Montaigne	Mulhouse
3. WALGENWITZ Marie-Claude	Certifiée Eco-Gestion	Lycée Scheurer Kestner	Thann
4. MULLER Gilles	Agrégé Histoire/Géographie	Lycée Lavoisier	Mulhouse
5. HENG Jean-Pierre	Certifié Physique	Lycée Lavoisier	Mulhouse
6. GEMBERLE Jean	Certifié Mathématiques	Retraité	Mulhouse
7. BRAVIN Stefania	Certifiée Espagnol	Lycée Lavoisier	Mulhouse
8. GROSS Doris	Certifiée Allemand	Lycée Lambert	Mulhouse
9. HIFFLER Michèle	Certifiée Anglais	Lycée Lavoisier	Mulhouse
10. MEGNIN Anne	Certifiée Physique	Lycée Lavoisier	Mulhouse
11. VISSY Véronique	Certifiée Mathématiques	Lycée Lavoisier	Mulhouse
12. MINABERRIGARAY Valentine	Certifiée Physique	Lycée Zurcher	Wittelsheim
13. CHAUVET Serge	Certifié Histoire/Géographie	Lycée Lavoisier	Mulhouse
14. FIX Marie-Elise	Certifiée Lettres modernes	Lycée Lavoisier	Mulhouse

Renouvellement du bureau départemental du Bas-Rhin

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1. JACQUET Elisabeth	Agrégée Hist/Géo	Collège de l'Esplanade	Strasbourg
2. BAUGEY Valérie	Certifiée Anglais	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
3. SAETTLER Thomas	Certifié Physique/Chimie	Collège Hans Arp	Strasbourg
4. POZUELO José	Certifié Hc Mathématiques	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
5. RICHTER Jean-Luc	Certifié Physique/Chimie	Collège J.J Waltz	Marckolsheim
6. GUILLAUME Sylvain	Agrégé Hc Génie mécanique	Retraité	Strasbourg
7. YAHYAOUI Zora	Certifiée Hc Anglais	Collège F. de Coulanges	Strasbourg
8. BECKER Guido	Agrégé Hc SVT	Lycée H. Meck	Molsheim
9. MERCKEL Cécile	Agrégée Lettres classiques	Collège M. Schongauer	Ostwald
10. TINE Nassim	Certifié Bia Mathématiques	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
11. HAFFNER Audrey	Certifiée Economie-gestion	Lycée A. Dumas	Illkirch
12. CABIROL Jean-Marie	Certifié Technologie	Collège H. Meck	Molsheim
13. SIGRIST Ursula	Certifié Lettres modernes	Collège de l'Outre-Forêt	Soultz-sous-Forêts
14. BIACHE Christian	Certifié Hist/Géo	TZR – Collège Pasteur	Strasbourg
15. EIDEN Françoise	Certifiée Hc SVT	Retraîtée	Strasbourg
16. FORASTE Béatrice	Certifiée Anglais	Collège A. Camus	Soufflenheim
17. BOTBOL Claire	Agr- CPGE Lett. Mod.	Lycée Couffignal	Strasbourg
18. KAPPES Martin	Certifié Education Musicale	Collège du Parc	Illkirch
19. MARCEL Marie	Certifiée Documentation	Lycée Pasteur	Strasbourg
20. LATGER Claude	Certifiée Hc Allemand	Collège A. Malraux	La Wantzenau
21. SASSU-NORMAND David	Agrégé Hist/Géo	TZR – Lycée M. Bloch	Bischheim
22. BESSET Maurice	Agrégé Hc Mathématiques	Retraité	Bischwiller

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1. ANCLIN Bernard	Certifié SES	Retraité	Strasbourg
2. ATGER Paul Etienne	Agrégé Philosophie	Lycée H. Meck	Molsheim
3. BENEDETTI Myriam	Certifiée Mathématiques	Lycée H. Meck	Molsheim
4. BLONDEL Delphine	Agrégée Philosophie	Lycée M. Yourcenar	Erstein
5. CADO Sylvie	CO-Psy	CIO	Strasbourg
6. CLERJAUD Stéphane	Agrégé Philosophie	Lycée R. Cassin	Strasbourg
7. CUZIN Agnès	Certifiée Mathématiques	Retraîtée	Strasbourg
8. DELAVIERE Caroline	Agrégée SES	Lycée Kléber	Strasbourg
9. END Gauvain	Certifié Histoire/Géographie	Collège L. Arbogast	Mutzig
10. GAREL Eric	Certifié Histoire/Géographie	Lycée J. Monnet	Strasbourg
11. HENRY Estelle	Certifiée Anglais	Collège K&M Krafft	Eckbolsheim
12. KRALL Joanna	Certifiée Lettres Modernes	Collège M. Schongauer	Ostwald
13. MACK Philippe	Certifié Lettres Modernes	Lycée R. Cassin	Strasbourg
14. MALLICK Bernadette	Certifiée Lettres Modernes	Collège L. Pasteur	Strasbourg
15. MOGULTAY Annelise	Certifiée STMS	Lycée J. Rostand	Strasbourg
16. RUDLOFF Geneviève	Certifiée Histoire/Géographie	Lycée J. Rostand	Strasbourg
17. SPRINGER Nicolas	Certifié Anglais	Lycée M. Yourcenar	Erstein
18. VALENTIN Marie-Claire	Agrégée SVT	Lycée Kléber	Strasbourg
19. WERNER Catherine	Certifiée Lettres classiques	Collège L. Arbogast	Mutzig
20. WINE Angéline	Certifiée Histoire/Géographie	Collège L. Arbogast	Mutzig
21. WYSS Annie	Agrégée Lettres classiques	Lycée J. Rostand	Strasbourg

Renouvellement du bureau départemental du Haut-Rhin

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1. SIMEONI Marie	Certifiée Histoire-géographie	Collège François Villon	Mulhouse
2. PETER Elise	Certifiée Lettres Classiques	Collège Charles Péguy	Wittelsheim
3. SIGRIST Arnaud	Certifié SES	Lycée Camille Sée	Colmar
4. MIEGEVILLE Agnès	Certifiée Histoire-géographie	Lycée Schweitzer	Mulhouse
5. ROTOLO Marcello	Certifié Physique-chimie	Collège Jean Mermoz	Wittelsheim
6. TAVERNIERS Corinne	Agrégée Physique-chimie	Lycée Montaigne	Mulhouse
7. RUSTERHOLTZ Nicolas	Certifié Arts Plastiques	Collège Krafft	Pfastatt
8. KOPP Annette	Agrégée Allemand	Lycée Schweitzer	Mulhouse
9. GHERBI Ali	CPE	Lycée Blaise Pascal	Colmar
10. DELMAS Sabine	Certifiée Musique	Collège Félix Eboué	Fessenheim
11. DEPOUX Yves	Certifié Histoire-géographie	Lycée Louis Armand	Mulhouse
12. HAFFNER Emmanuelle	CTR 1 Espagnol	Collège Jean Macé	Mulhouse
13. TRUJILLO César	Agrégé Mathématiques	Lycée Bartholdi	Colmar
14. BEQUIGNON Marie-Odile	Certifiée Lettres Classiques	Collège Wolf	Mulhouse
15. KRAEMER Julie	Certifiée Lettres Modernes	Collège Jules Verne	Illzach
16. HASSENFORDER Martine	Certifiée Lettres Modernes	Collège Victor Hugo	Colmar
17. MULLER Alfred	Agrégé Mathématiques	Retraité	Mulhouse
18. MILLET Franck	Certifié Anglais	Collège Bourtzwiller	Mulhouse
19. SIMEONI Joseph	Agrégé Histoire-géographie	Retraité	Thann
20. MICHEL Nathalie	Certifiée Histoire-géographie	Collège Molière	Colmar
21. HANS Joëlle	Certifiée STMS	Lycée Blaise Pascal	Colmar
22. MARIETTE Marcel	Agrégé Mathématiques	Lycée Mermoz	Saint Louis
23. MICHEL Bruno	Certifié documentaliste	Lycée Blaise Pascal	Colmar
24. VIENNET Françoise	Certifiée Histoire-géographie	Lycée Schweitzer	Mulhouse
25. ALYAFI Jamil	Certifié SVT	Retraité	Illzach
26. MARCHAL Marc	Certifié Technologie	Collège Hector Berlioz	Colmar
27. CHRIST Simone	Agrégée Anglais	Lycée Kastler	Guebwiller
28. BRUPPACHER Maurice	Certifié Histoire-géographie	Retraité	Lutterbach
29. KLAINGUER Martine	Certifiée SVT	Retraîtée	Sierentz
30. CHATEAUDON Jean-Luc	Agrégé Histoire-géographie	Lycée Kastler	Guebwiller
31. PETIT Romuald	Certifié Histoire-géographie	Collège Charles Péguy	Wittelsheim
32. LYAUTEY Bruno	Certifié Technologie	Collège Jacques Prévert	Wintzenheim
33. DUPONT Thierry	Certifié Histoire-géographie	Retraité	Mulhouse
34. MEYER Hubert	Certifié Philosophie	Retraité	Munster

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1. BAUTZ DE LUZE Marjolaine	CO-Psy	Retraîtée	Mulhouse
2. BOLZER Marc	Certifié Allemand	Collège G. Martelot	Orbey
3. BOUDAIRA Ikram	Certifiée Lettres modernes	Collège Kennedy	Mulhouse
4. CHRISTMANN Marie	Certifiée Arts plastiques	Collège N. Katz	Burnhaupt-Le-Haut
5. HOUGLEUR Martine	Certifiée Anglais	Collège Kennedy	Mulhouse
6. LALLEMAND Yves	Certifié Hist/Géo	Lycée B. Pascal	Colmar
7. LOCHET Marie- Aurore	Certifiée Documentation	Collège G. Martelot	Orbey
8. MATHIEU Isabelle	Certifiée Lettres modernes	Collège Les Ménétriers	Ribeauvillé
9. MEYER Aurélie	Certifiée SVT	Collège Kennedy	Mulhouse
10. REQUET François	Certifiée Documentation	Collège J. Prévert	Wintzenheim
11. ROCA Marie	AED	Collège R. Cassin	Cernay
12. ROLLAND Cécile	Certifiée Allemand	Collège H. Ulrich	Habsheim

Résultat des votes sur les rapports d'activité et financiers

	Rapport d'activité national		Rapport financier national	
Votants	173		173	
Nuls/Blancs	12		12	
Exprimés	161		161	
Pour	131	81,37%	139	86,34%
Contre	7	4,35%	6	3,73%
Abstention	23	14,29%	16	9,94%

	Rapport d'activité académique		Rapport financier académique	
Votants	173		173	
Nuls/Blancs	12		12	
Exprimés	161		161	
Pour	129	80,12%	143	88,82%
Contre	13	8,07%	3	1,86%
Abstention	19	11,80%	15	9,32%

	Rapport d'activité Bas-Rhin		Rapport d'activité Haut-Rhin	
Votants	104		69	
Nuls/Blancs	11		1	
Exprimés	93		68	
Pour	75	80,65%	59	86,76%
Contre	9	9,68%	1	1,47%
Abstention	9	9,68%	8	11,76%

Sans surprise, les rapports ont été approuvés dans les deux départements. Nous déplorons la faible participation qui résulte d'un important retard d'impression et de distribution du Strasbourg-Snes, conséquence d'un changement d'imprimeur et de routeur.

Le rapport d'activité a été violemment attaqué lors du Congrès académique: «rapport d'inactivité», «rapport pour rire», insuffisance de l'analyse de la situation des Collèges et des Lycées etc. ; la plupart de ces attaques provenaient des délégués UA du S2 68. Elles n'avaient pas été soulevées lors du Bureau de validation du texte, où le S2 68 était représenté. Ces attaques ont déterminé le Secrétariat UA du S3 à renoncer à solliciter un nouveau mandat. Les délégués Ecole émancipée ont

renouvelé des critiques déjà soulevées en Bureau académique, et qui les avaient déterminés à ne pas voter le rapport. Ces objections étaient prévisibles et sans surprise dans la délibération démocratique; nous les admettons volontiers.

Le rapport d'activité a été rédigé conjointement par les membres du Secrétariat: José Pozuelo (SG) pour l'introduction, Elise Peter (S2 68) pour la partie Collège, Alain Assal (Secteur Lycées) pour la partie Lycée, Philippe Lochu (SG) pour les parties «néo-management» et laïcité, les responsables des CAP, notamment Marc Bolzer (emploi) et Elisabeth Jacquet (SG adjointe) pour les parties catégorielles... A noter que les

quatre secrétaires sortants du S3 ont assumé solidairement la responsabilité de tout le rapport, y compris des parties qu'ils n'avaient pas rédigées et qui ont fait l'objet de vives critiques.

Nous assumons totalement ce rapport, qui a d'ailleurs reçu l'approbation des syndiqués. Un rapport n'a pas vocation de rentrer dans les détails d'une analyse politique, c'est d'un résumé de l'activité qu'il s'agit. Feindre de ne pas trouver dans le rapport ce qui n'a pas lieu d'y être mis, et laisser entendre que ce n'a pas été fait, cela relève d'une rhétorique de la mauvaise foi et de polémiques manœuvrière auxquelles nous refusons de prendre part désormais.



Dégel

Le dégel des salaires, acté le 17 mars, sera limité à deux fois 0,6% d'augmentation du point d'indice, ce qui fera une variation, finalement, de 20 à 40 euros environ sur le net à percevoir, du 3^{ème} échelon du certifié au 11^{ème} échelon de la HCL des agrégés... Ou en termes annuels, de 240 à 480 euros... Une ou deux paires de chaussures, deux ou trois Pléiades, une semaine de location de plus pour les vacances... Chacun jugera.

Le problème n'est pas là. Il vaut bien sûr mieux que ce dégel ait eu lieu. Il n'apporte en revanche aucune réponse à ce qui apparaît comme la croix du traitement des actifs, leur déclasserement salarial, consécutif à la déflation des années passées, et leur déclasserement social, parce qu'on ne perd pas 20% de revenus en 15 ans sans perdre quelque chose de sa position dans la so-

ciété. Ce n'est pas une question de prestige, mais plutôt d'accès à certains biens (presse, livres, spectacles, déplacements culturels, éducation des enfants... cotisation syndicale) qui caractérisaient un certain habitus cultivé et solidaire de l'enseignant, dont les moyens se réduisent progressivement, notamment pour les plus jeunes collègues... Or, en l'état des finances publiques et des contraintes que les traités européens leur imposent, ce déclasserement paraît irrémédiable, ainsi que ses effets: défaut d'attractivité du métier, lassitude à accepter

Où le professeur doit-il situer désormais sa prétention à un salaire, entre le cadre supérieur auquel il se compare par sa qualification et sa responsabilité sociale.

des tâches supplémentaires sans gratification possible, crise morale qui suit inévitablement la crise matérielle du métier. Il n'y a pas de solution à cette impasse si la profession ne s'en saisit pas comme problème: où le professeur doit-il situer désormais sa prétention à un salaire, entre le cadre supérieur auquel il se compare par sa qualification et sa responsabilité sociale, mais dont il s'éloigne par le revenu, et le salarié moyen dont son revenu le rapproche, mais peut être est moins qualifié que lui? Sans oublier que, syndicat de transformation sociale, nous aspirons à une réduction globale des écarts de revenus... Faute que la qualification et le professionnalisme déterminent le revenu, ce sera évidemment le revenu qui déterminera, sur un marché, la qualification et la nature de la profession. ■

Philippe Lochu

“ **Syndicat de transformation sociale, nous aspirons à une réduction globale des écarts de revenus...** ”



Elisabeth Jacquet, Philippe Lochu, José Pozuelo et Valérie Baugey au congrès académique de Mulhouse

CAPA d'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude Une voie bien étroite

Cette CAPA s'est tenue le 21 mars dernier, après un report dû au refus de siéger de toutes les organisations syndicales le 17 mars : ce jour-là, aucun des responsables décisionnels (Rectrice, Secrétaire Générale) n'était présent pour présider la CAPA, fort mauvaise coutume déjà prise sous le recteur Gougeon et qui conduisait l'administration à ne prendre aucune décision, tout en faisant mine d'écouter poliment les organisations syndicales. Nous avons refusé cet état de fait et obtenu que la CAPA siège le 21 mars en présence de la Secrétaire Générale.

Cette année 361 collègues de l'académie, certifiés, professeurs d'EPS ou PLP avaient candidaté à la liste d'aptitude des

agrégés. Rappelons que cette opération se fait en deux étapes : une première « sélection académique » en CAPA qui conduit à proposer certains dossiers à la CAPN au niveau national qui, fin mai, ne retiendra qu'une petite partie des dossiers proposés. Cette année, toutes disciplines confondues, ce seront 315 promotions qui seront prononcées. C'est bien peu, comparé aux 444

de l'année 2000. Cela s'explique par le fait que le contingent soit calculé sur la base d'un septième des titularisations des agrégés de l'année précédente. La faiblesse des recrutements des dernières années a progressivement rendu la voie plus étroite.



Elisabeth Jacquet

La CAPA de Strasbourg a fait remonter 43 dossiers : ces dossiers avaient pour la plupart été retenus par les corps d'inspection mais, en séance, le SNES-FSU, seule organisation à consulter tous les dossiers, a obtenu que 5 collègues supplémentaires soient proposés, en raison de la qualité

de leur dossier. Cependant, le poids des corps d'inspection, comme chaque année, favorise des candidatures de proximité pour « services rendus » (parmi lesquels on a pu distinguer cette année l'appui aux IPR dans la réforme du collège...), alors que le SNES-FSU revendique pour cette opération la mise en place d'un barème prenant en compte le niveau des diplômes universitaires, la bi-admissibilité, la présentation des concours et la diversité de la carrière. ■

Elisabeth Jacquet,
commissaire paritaire agrégée

Le 17 mars, aucun des responsables décisionnels n'était présent pour présider la CAPA... Cette mauvaise coutume conduit l'administration à ne prendre aucune décision.

Nous avons refusé cet état de fait et obtenu que la CAPA siège le 21 mars en présence de la Secrétaire Générale.



Vous avez écrit laïc ou laïque ?

Dans le numéro 122 d'avril 2015 du bulletin du SNES académique l'article « *Vous avez dit laïcité ?* » l'auteur propose trois réflexions pertinentes sur l'usage de la laïcité dans l'enseignement et les impasses qui guettent l'enseignant sur ce terrain mouvementé. On ne peut qu'être d'accord avec ses réflexions sur l'exigence de profanation.

J'aimerais faire ici une remarque tout à fait marginale sur la forme. Quelque chose me gêne à la lecture de ce texte sur la laïcité, c'est l'orthographe du terme comme adjectif ou comme substantif. Si on lit, « *l'Ecole est laïque* » sans problème, on hésite devant « *l'Etat laïc* », « *un laïc peut...* »

On a distingué dès le moyen-âge au sein des églises chrétiennes les clercs des laïcs ces derniers simples fidèles d'une église, là où les clercs ont des fonctions sacerdotales. Quoiqu'estompée avec la sécularisation de la société, la distinction demeure ce qui est source d'ambivalence. Le terme laïcité n'apparaît que vers le milieu du 19^{ème} et le champ sémantique se déplace tout comme celui de l'affrontement social.

Les choses laïques sont alors celles qui sont prises dans le champ de la controverse laïcité versus cléricalisme ou néo-gallicanisme (voir la bataille des deux France).

Les laïques sont tout simplement les partisans (engagés ou pas) de la laïcité. Cet usage orthographique s'est largement répandu et on le retrouve aussi bien chez un partisan déterminé de la laïcité comme Henri Pena-Ruiz que chez un spécialiste des religions à l'EHESS, Jean Baubérot, mais aussi dans les colonnes du journal catholique « *La Croix* ».

Alors pourquoi se crispier sur une orthographe obsolète ?

A maintenir l'ancienne orthographe on entretient une confusion d'un autre âge au point qu'on soupçonnerait ses usagers de témoigner un éloignement frileux de ce champ d'affrontement. Et puis pour une fois que le féminin l'emporte sur le masculin...

Convenons que le combat démocratique et **laïque** est multiforme et exige une mobilisation des laïques particulièrement en Alsace et en Moselle où la laïcité n'est pas pleinement réalisée.

Question : peut-on être pleinement citoyen sans être partisan de la laïcité ?

Réponse de Jean Jaurès, « *démocratie et laïcité sont identiques* ». ■

Bernard Anclin

AVEC LE  **MON MÉTIER A DU **

DU 2 AU 26 MAI

VOTEZ

Renouvellement de la CA nationale du SNES



Renouvellement de la CA académique du SNES



Renouvellement du bureau SNES 67



Renouvellement du bureau SNES 68

